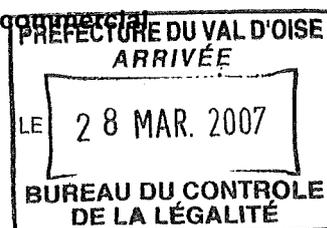




E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercialExtrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2007 – 008 du 13 mars 2007

Objet : Conditions générales de ventes

L'an deux mille sept, le 13 mars 2007 à 9 heures 30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 28 février 2007

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 13

Étaient présents :**Administrateurs**

- Président : Raymond Lavaud, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Patrice Pennel, Préfecture du Val d'Oise
- Représentant du Conseil général du Val d'Oise : Robert Daviot, Vice-président, conseiller général
- Représentant de la commune de La Roche-Guyon : Alain Quenneville, maire
- Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique Herpin-Poulenat
- Guy-Antoine de La Rochefoucauld, Propriétaire du Château
- Pierre Chalard, architecte des bâtiments de France
- Muriel Genthon, Directeur- adjoint, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par la commune : Gilles Macré, Conseiller municipal de la commune de La Roche-Guyon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Madame Yolaine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général : Bernard Toublanc, Directeur de la Caisse d'Épargne Île de France Nord

Représentants du personnel

- Olivier Lopes
- Laure Hermand

Absents -excusés ayant donné un pouvoir (nombre de pouvoir 1):

- Christophe Durand, conseiller général

Le nombre de votants est donc de 12 présents + 1 pouvoir= 13 votants

Absents -excusés :

- Jean-Pierre Bady, Conseiller maître à la Cour des Comptes, Président du Conseil National des Parcs et Jardins.

Étaient également présents

Véronique Flageollet-Casassus, Conseil général du Val d'Oise, Directrice de la Direction l'Action Culturelle
 Arlette Singer, consultante de l'E.P.C.C.
 Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
 Robert Grand, Agent Comptable
 Véronique Ducret, comptable de l'E.P.C.C.
 Chrystèle Cherfils, assistante du Directeur de l'E.P.C.C.

CONSIDERANT :

- l'activité commerciale de l'établissement public
- la nécessité de développer celle-ci et de clarifier les relations avec la clientèle,
- le projet présenté par le directeur,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les conditions générales de vente proposées et annexées à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations



**Le Président de l'E.P.C.C.
Raymond LAVAUD**